

Descriptif du M2 RSE en articulation avec l'IEJ :

La formation a pour objectif de compléter la formation des étudiants dans les matières indispensables à la formation de tout avocat ou juriste en droit social. Il s'agit plus particulièrement de mettre les étudiants en situation de se présenter et de réussir l'examen d'entrée à l'école du barreau ainsi que de leur donner toutes les compétences théoriques et pratiques que requiert la fonction d'avocat.

Les enjeux de la formation sont par conséquent doubles. Il s'agit en premier lieu de parfaire les connaissances des étudiants en droit social et de les doter de savoir-faire pratiques (rédaction de courriers, maîtrise des procédures...) et techniques (formation professionnelle, santé et sécurité au travail, rémunération, droit du temps de travail...). A cette fin, les étudiants assistent à des enseignements dispensés par des universitaires et des praticiens.

En second lieu, les étudiants sont préparés à l'examen d'entrée à l'école du barreau et à l'exercice de la profession d'avocat spécialisé en droit social. Au second semestre, ils sont associés à la formation proposée par l'IEJ de l'université (il appartient donc aux étudiants inscrits en master 2 Droit social et relations sociales dans l'entreprise en articulation avec l'IEJ de s'inscrire également à l'IEJ).

La présence à tous les cours et aux examens blancs proposés par l'IEJ est obligatoire. La formation comprend la réalisation facultative d'un stage. Le cas échéant, il donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage présentant la structure d'accueil et les différentes missions du stagiaire ainsi que l'analyse d'un problème juridique rencontré par le stagiaire. Le rapport fait l'objet d'une soutenance en présence du responsable de la formation et d'un second enseignant.

Durant les jours passés à l'Université, outre le souci de progressivité dans la formation (dans le découpage des cours), il est veillé à la diversité des cours dispensés et aux méthodologies employées.